

AVIS DE PUBLICITÉ – COMMUNE D’HENSIES – Bail emphytéotique

Cession d’un terrain communal via un bail emphytéotique

En application des articles 3.167 et suivants du Code civil et des principes de transparence et de concurrence applicables à la gestion du domaine privé des pouvoirs publics, la Commune d’Hensies procède à une **mise en publicité préalable** en vue de la conclusion d’un **bail emphytéotique**.

1. Identification du bien

- Adresse : place Communale n° 1, 7350 Hensies
- Superficie : 75 m²
- Référence cadastrale : Section B – Parcelle n°707G
- Nature : Terrain comprenant un local technique de 15 m² et un pylône de télécommunication de 30 m de haut

2. Objet

Conclusion d’un **bail emphytéotique** sur le terrain communal décrit ci-dessus afin de permettre son utilisation ou son aménagement dans un but compatible avec l’intérêt communal.

3. Durée

La durée du bail sera fixée pour une durée de **27 ans**, conformément à la législation belge applicable.

4. Conditions financières

Le futur emphytéote sera redevable d’une **redevance emphytéotique annuelle**.

Son montant sera déterminé après analyse des manifestations d’intérêt et des évaluations pertinentes.

Redevance annuelle/totale :

1^{er} tranche 2026 :€,

Tranches annuelles€ (toutes charges comprises), montant indexé annuellement à la date anniversaire de l’entrée en vigueur selon la formule de révision mentionnée dans le futur bail emphytéotique.

Les frais de notaire et tout autres frais liés à la transaction seront à charge de l’emphytéote.

5. Appel à manifestations d’intérêt

Les personnes intéressées sont invitées à introduire une **déclaration d’intérêt** écrite indiquant :

- l'identité du candidat,
- les capacités techniques et financières utiles à l'appréciation du dossier.

6. Introduction des candidatures

Les déclarations d'intérêt doivent être adressées dans un délai de **30 jours** à compter de la publication du présent avis :

Administration communale d'Hensies

Place communale 1

7350 Hensies

E-mail : marchéspublics@hensies.be

7. Informations complémentaires

Renseignements disponibles auprès de :

[Cellule Marchés Publics] – Tél. : [065/76 73 55°] – E-mail : [marchéspublics@hensies.be]

Pour la Commune d'Hensies

Fait à Hensies, le 11 mars 2026

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire
Michaël Flasse

Le Président
Eric Thiébaud

Le Directeur général
Michaël Flasse



Le Bourgmestre
Eric Thiébaud